



Pour les années 2014-2019 le projet d'établissement se décline en huit axes stratégiques :

- I. Etre un acteur impliqué dans le parcours de santé en addictologie**
 - Regrouper géographiquement tous les pôles de soins, d'accompagnement et de prévention
 - Construire le projet médical et paramédical de Soins et d'Accompagnement des patients et de leur famille venant en hospitalisation et en soins ambulatoires
 - Développer le projet de prise en charge des addictions sans produit
 - Renforcer le travail en réseau et notamment les liens avec la psychiatrie
 - Collaborer pour fluidifier les parcours de soins amont-aval
 - Participer à la réflexion aux niveaux départementaux et régionaux pour structurer l'offre de soin en addictologie (conférences de territoire, schémas locaux ou départementaux...)
 - S'impliquer dans la gestion et l'activité du réseau de santé en addictologie

- II. Poursuivre la structuration de l'association suite à la fusion**
 - Finaliser l'organisation interne et les schémas directeurs
 - Organisation la communication interne et externe

- III. Repositionner et renforcer l'activité de prévention et de formation**
 - Positionner le pôle au sein de l'association pour élargir les compétences disponibles, centraliser et rendre visible toutes les actions, améliorer la qualité des interventions
 - Obtenir l'agrément et dispenser des formations reconnues DPC

- IV. Structurer et organiser un pôle Administration - Ressources Humaines - Logistique**
 - Centraliser et optimiser les moyens
 - Grouper les achats dans le cadre du réseau associatif

- V. Mettre en place un système de management de la qualité et gestion des risques permettant de répondre aux différentes évaluations (interne et externe) et certifications**
 - Développer les Evaluations de Pratiques Professionnelles (EPP)
 - Maintenir le bon fonctionnement des vigilances sanitaires, coordonné par la CME

- VI. Restructurer le Système d'Information (SI)**
 - Renforcer, optimiser, fiabiliser et sécuriser le système d'information
 - Améliorer les résultats aux indicateurs d'Hôpital Numérique

- VII. Développer un esprit de partenariat avec les prestataires externes (informatique, restauration, maintenance)**

- VIII. Mutualiser certaines ressources et compétences (informatique, management qualité...) avec d'autres partenaires : associations, hôpitaux...**